



Informations Générales « Hébergement »

1. Taxibrousse **propose** aux étudiants diverses formules d'hébergement en collaboration avec des **partenaires sénégalais**. **Les tarifs et conditions d'hébergement sont clairement définies dans une convention** qui est proposée par les membres Taxibrousse aux prestataires de services. Cette convention est communiquée aux stagiaires Taxibrousse avant toute décision et engagement du choix d'hébergement.
2. Les stagiaires Taxibrousse qui optent pour un ou plusieurs des hébergements proposés, **acceptent de facto toutes les conditions** énoncées dans la convention
3. Taxibrousse ne sert que d'intermédiaire entre les prestataires de services et/ou familles (logement chez l'habitant) et ce, sans aucun intérêt financier et sans engagement de sa responsabilité.
4. La décision du choix d'hébergement doit impérativement être **communiquée au responsable Taxibrousse au minimum un mois avant le départ** afin de s'assurer des disponibilités auprès des prestataires de service ou familles.
5. Pour les hébergements proposés par Taxibrousse, aucun acompte n'est demandé avant le départ mais **le paiement de l'entièreté du montant fixé pour la durée totale du séjour doit être payé à l'arrivée**.
6. Les stagiaires qui le souhaitent peuvent **gérer en toute autonomie leur choix d'hébergement**. Dans ce cas, **Taxibrousse ne pourra en aucun cas être tenu responsable de dysfonctionnements**, de quelque nature que ce soit.

Hébergements sur Dakar :

- Logement chez l'habitant en formule studio : chambres double ou triple avec sanitaires privés, living et cuisine ou chambre individuelle (= long séjour) – jardin – internet – gardiennage - proximité plage !!!
Réservation logement seul (ou demi-pension si groupe de 12 minimum)
Rque : formule imposée pour les stages de groupes encadrés = demi-pension !
- Auberge, type auberge de jeunesse = court séjour

Hébergements sur Mbour :

- Campement avec logement dans des cases doubles – sanitaires privés – jardin – internet – gardiennage – petite piscine !!! Réservation logement avec petit déjeuner ou demi-pension
Rque : formule imposée pour les stages de groupes encadrés = demi-pension
- Logement dans une résidence estudiantine : chambre double ou individuelle avec cabinet de toilette – climatisation – wi-fi – groupe électrogène et possibilité de repas (pt déjeuner – midi et/ou souper)
- Location petite maison pour 2 personnes : living – chambre double – cabinet de toilette avec douche – espace cuisine en centre ville – quartier calme
- Logement chez l'habitant = dans les postes de santé = pension complète

Hébergements sur Mboro ou Thiès :

- Logement chez l'habitant = pension complète cfr convention spécifique
- Logement à Thiès au RESOPP : Centre de formation résidentiel : chambre double – sanitaires privés et à Mboro au Cifop : Centre de formation professionnel en collaboration avec le projet Yapoo : petit bungalow à proximité du centre de formation = logement seul ou demi-pension
- Pour les camps mouvements de jeunesse : à Mboro, possibilité de loger sous tentes dans l'enceinte du CIFOP ou en bâtiment dans la salle polyvalente

Hébergements sur Simal ou Palmarin ou autre village :

- Logement chez l'habitant = enseignants de l'école = pension complète
-